

IEVA GROUP SA

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 246.523,20 euros
87 rue Réaumur – 75002 Paris
881 983 589 R.C.S Paris
(la "**Société**")

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE DU 23 JUN 2026**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, en votre qualité d'actionnaires de la société **IEVA GROUP SA**, en vue de soumettre à votre approbation les décisions qui suivent.

I. MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Nous vous présentons, conformément aux dispositions légales applicables, la marche des affaires sociales de la Société.

Nous vous présenterons le rapport de gestion dont la lecture sera faite lors de l'assemblée générale du 23 juin 2026 ainsi que les principales indications figurant dans le rapport financier annuel. La Société a poursuivi le développement de l'ensemble de ses projets internes.

II. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – quitus aux administrateurs (première résolution)

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire aux comptes, et se soldant par un résultat déficitaire de (7.260.103,49) euros.

Nous vous demanderons également de prendre acte que les dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élèvent à 0 euro et de donner quitus aux administrateurs.

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (deuxième résolution)

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et son annexe, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, et se soldant par une perte nette consolidée (part du Groupe) de (8.282.882,61) euros.

IEVA GROUP SA

Société anonyme au capital de 246.523,20 €
Siège social : 87 rue Réaumur – 75002 Paris
881 983 589 R.C.S Paris

3. Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
(troisième résolution)

A titre préalable, nous vous rappelons que seules les conventions nouvelles conclues au cours du dernier exercice clos sont soumises à la présente Assemblée.

Nous vous proposons d'approuver les conventions nouvelles conclues en 2025 visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce visées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes ainsi que les conclusions dudit rapport.

4. Affectation du résultat de l'exercice *(quatrième résolution)*

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025, en totalité au compte « Prime d'apport », qui serait ainsi porté de 39.132.098,01 euros à un montant de 31.871.994,52 euros.

En conséquence, aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende ni revenu au cours des trois derniers exercices.

5. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé
(cinquième résolution)

Concernant la rémunération des membres du conseil d'administration, nous vous proposons d'approuver la rémunération allouée aux membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2025 et décider d'allouer aux membres du Conseil d'administration en rémunération de leur activité pour l'exercice 2026 une somme dont le montant annuel global n'excèdera pas 50.000€.

6. Nomination de Madame Caroline Pois en qualité de membre du Conseil d'administration *(sixième résolution)*

Nous vous proposons de nommer Madame Caroline Pois, demeurant 11 rue Magenta, 92600 Asnières-sur-Seine, en qualité d'administrateur de la Société. Conformément aux statuts de la Société, celle -ci serait nommée pour une durée de six (6) années, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2032 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

7. Nomination de Madame Michèle Benzeno en qualité de membre du Conseil d'administration
(septième résolution)

Nous vous proposons de nommer Madame Michèle Benzeno, demeurant 1 rue Marietta Martin, 75016 Paris, en qualité d'administrateur de la Société. Conformément aux statuts de la Société, celle -ci serait nommée pour une durée de six (6) années, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2032 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

IEVA GROUP SA

Société anonyme au capital de 246.523,20 €

Siège social : 87 rue Réaumur – 75002 Paris

881 983 589 R.C.S Paris

8. Nomination de la société Bpifrance Investissement en qualité de membre du Conseil d'administration (*huitième résolution*)

Nous vous proposons de nommer, en qualité d'administrateur de la Société, la société Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 433 975 224, dont le siège social est situé 27/31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons - Alfort Cedex, représentée par Monsieur Luis Pereira, en qualité de représentant permanent. Conformément aux statuts de la Société, celle -ci serait nommée pour une durée de six (6) années, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2032 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes (*neuvième résolution*)

Nous vous proposons de renouveler, en qualité de commissaire aux comptes, la société BBM et Associés, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 311 903 496, ayant son siège 18 rue de la Tuilerie, 38170 Seyssinet-Pariset, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 23 juin 2026, pour une durée de six (6) exercices, le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2032 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

10. Pouvoirs en vue des formalités (*dixième résolution*)

Nous vous proposons de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le Conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION